

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020-2021 GPN2

(à nous retourner avant le 19 août 2020)

Documents à consulter sur le site du lycée : <http://www.lesbarres.fr> / Infos pratiques

Règlement intérieur	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Association des étudiants ALESA	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
P.P.M.S	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Règles de vie au CDI et Charte Informatique	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Dispositions financières	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission

Documents à compléter

Dossier d'admission	A compléter (recto-verso)
Autorisation de prélèvement	A compléter
Fiche d'urgence	A compléter
Fiche santé	A compléter

Documents à fournir

Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire	A <i>joindre</i> au dossier
Véhicule	Joindre la copie de la carte grise et de la carte verte du véhicule
R.I.B.	Joindre celui de l'étudiant
Notification de bourses	La validation définitive du dossier et la mise en paiement des bourses seront effectives que si ce document est remis
Chèque de cotisation à l'association des étudiants	D'un montant de 15€ à l'ordre de l'ALESA
Pour les étudiants dispensés d'EPS	Certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'E.P.S.
Attestation de Recensement au Service National ou Certificat Individuel de Participation à la J.A.P.D.	A <i>joindre</i> au dossier (obligatoire pour l'inscription au BTSA)
Carte d'identité recto-verso ou passeport	Valide au moment de l'examen (obligatoire pour l'inscription au BTSA)
Carte Vitale	Copie à <i>joindre</i> au dossier

Informations diverses

Rentrée 2020	Lundi 28 septembre 2020 à 10h15. Possibilité d'arriver le dimanche soir à l'internat, les numéros des chambres seront affichées à l'entrée des internats.
Pique-Nique	Il est indispensable de prévoir une boîte plastique, couverts et une gourde pour toutes sorties à la journée.
Chantier participatif : 1 ^{er} octobre 2020	Il est impératif de vous munir d'une pelle, d'un plantoir et d'une visseuse
Journée de l'Arbre : 3 et 4 octobre 2020	Participation des étudiants possible
Journée des Portes Ouvertes : 30 janvier 2021	Participation des étudiants possible
CORONAVIRUS	Le port du masque reste obligatoire à ce jour, chaque étudiant devra se munir d'au moins 2 masques par jour